



Bulletin d'information du 13 octobre 2025

Jacques Delon accueille nos adhérents et remercie les invités pour leur présence : Mme Catherine Pila, présidente de la RTM, M. Elliott Perenchio, représentant la mairie du 6/8, Me Christine La Roca, représentant le CIQ Bonneveine.

Préalablement à l'ordre du jour, il évoque la mémoire de deux disparus : Charles Crépier, qui fut président de notre CIQ pendant 6 ans (et qui nous a apporté de grandes connaissances en informatique) ainsi que Michel Henriet, ancien président du CIQ Périer-Crémieux-Gratte-semelle, qui assistait souvent à nos réunions et dont nous apprécions les pertinentes interventions.

Les membres du bureau renouvellent leurs condoléances aux familles.

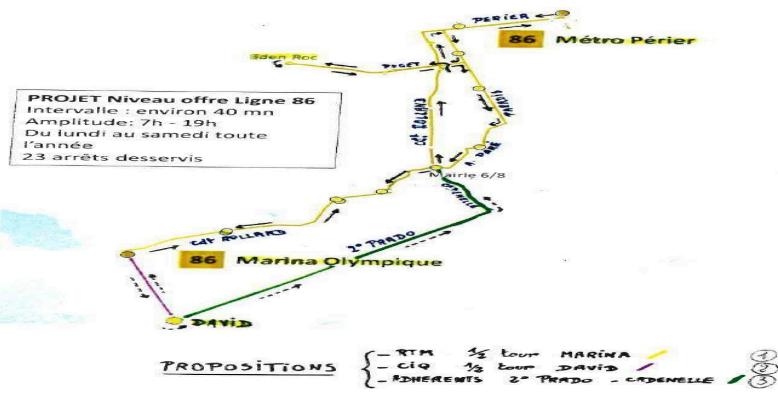
Défense des intérêts généraux des habitants



Caméra impasse de la Frescoule : Le poteau existe déjà ! Demandée à de multiples reprises, cette caméra n'est toujours pas installée dans un secteur où règnent stationnement sauvage et point de deal. Que faire pour obtenir satisfaction ?

Transports : Trajet du bus 86

Nouveau bus 86



Les adhérents, à 70% préfèrent leur version (en vert sur le croquis). Me Pila n'est pas contre, à priori, c'est à étudier avec la RTM. De ne plus passer rue Mermoz pose deux problèmes : L'arrêt « clinique Juge » disparaîtrait. (Peut-on avoir le taux de fréquentation de cet arrêt) ? Intervention de Mme Pila qui prend note qu'un adhérent propose un 3^{ème} circuit pour le bus 86 avec un passage devant la clinique Juge, les 2 autres aboutissant soit à la Marina soit au David. Notre CIQ sera tenu informé de la suite des études.

Mme Pila précise que la gratuité des transports pour les personnes âgées de plus de 65 ans et les enfants a un coût de 20 millions d'euros et concernera 740.000 personnes.

En 2030, tous les bus doivent être électrifiés, pour un budget global de 300 millions d'euros. 75 sont déjà commandés

Des adhérents font remarquer que le bus 83 est toujours très chargé, pourtant il est indiqué que 15 % des bus concernent des modèles à grande capacité.

Par ailleurs, les mesures prises ont permis de réduire la fraude de 4,5%.

Propreté rue Mermoz :



Intervention à la demande, rapide et efficace par la Métropole sur ce secteur.

Friche Auguste Marin



On s'interroge sur la présence de ce mur, construit (par qui ?) sur un terrain municipal et sur le débroussaillage partiel du terrain...

On s'interroge sur la présence de ce mur, construit (par qui ?) sur un terrain municipal et sur le débroussaillage partiel du terrain...

Circulation

La piste cyclable



Jacques Delon rappelle l'urgence d'un aménagement de la voie piétonne sur les 2 trottoirs centraux du 2^{ème} Prado en raison du danger occasionné par une circulation totalement irresponsable des trottinettes et des vélos de location. Ce qui a entraîné l'étude de la création d'une piste cyclable sur chaque contre allée, retenue par les adhérents.

Comme convenu, ce projet a été adressé en juin, à la Métropole et à la Mairie centrale. **Résultat : aucune réponse de la Mairie.**

En revanche, fin juin, un courrier de la Métropole signé par le Directeur Général des Services.

Malheureusement « notre projet ne peut pas être retenu en l'état, en raison de contraintes liées à l'espace disponible. » Les services de la Métropole poursuivent leurs études et nous serons tenus informés.

Ce projet
paru récemment dans la
pistes cyclables ?



d'aménagement du Prado,
presse, prévoit-il des

Une bordure très dangereuse :



Déjà évoqué lors de notre dernière réunion : Cette bordure, située au rond-point du David reste très dangereuse pour les cyclistes et les voitures qui risquent d'y laisser pneus et jantes !

Il suffirait de la remplacer par un modèle biseauté.

Notre demande de radars :



Depuis plusieurs années, nos adhérents déplorent une circulation des motos sur les axes Pompidou et Prado 2 à une vitesse inconsciente, occasionnant un vacarme insupportable, entre 22 heures et 2 heures. Nous avons alors demandé l'installation de radars de vitesse du même type que ceux mis en place avenue de Hambourg ou Mendès France.

Nous l'avons fait auprès de la directrice de la police municipale, de la préfète de police, sans aucune réponse, du responsable de la sécurité à la municipalité qui nous a indiqué que des « radars méduses » étaient en commande.

Or, on parle de ce type de radars acoustiques depuis des années qui ne sont toujours pas au point.

Nous avons réitéré notre demande auprès de l'actuel préfet, responsable de la police, sans résultat, ainsi qu'aujourd'hui du GPO, sans effet.

Nos adhérents riverains sont consternés par tant d'inefficacité (d'impéritie ?)

Trottinettes :



A l'occasion d'une intervention, lors d'une de nos réunions, Madame Fortin nous avait annoncé qu'une étude était conduite à la mairie centrale pour envisager la suppression des trottinettes de location, en raison du danger représenté par une utilisation anarchique.

A l'appui, il nous a été rapporté que des trottinettes ont été à l'origine de chutes de vélo sur la piste cyclable de la Corniche, que leur circulation sur le Prado 2 ou à contre sens sur les contre allées, montées par jusqu'à 4 personnes est particulièrement dangereuse.

Malheureusement, malgré de tels exemples, nous venons d'apprendre que leur contrat vient d'être renouvelé pour 2 ans.

Ces trottinettes étant géo-localisées, nous demandons la réduction de vitesse de ces engins à 5 km/h partout où l'espace est partagé avec les piétons.

Stationnement

Nous avons signalé à la Métropole le problème du stationnement gênant dans l'impasse de la planche. Des potelets ont été rapidement installés. Merci pour cette réactivité !



Rue Paradis :

Cette artère souffre de plus en plus du stationnement anarchique. La police passe parfois sans s'arrêter.



Nous demandons à nouveau l'installation de caméras de vidéo-verbalisation.

Amélioration du cadre de vie

Delta festival a joué le jeu :



Nos rencontres et visites sur site avec les responsables du festival ont été très positives et les riverains s'en sont rendus compte : moins de bruit grâce à la mise en place de détecteurs dans plusieurs appartements et réglage instantané de la puissance sonore.

Merci !

Parc Henri Fabre :



Depuis déjà un certain temps, nous avons interpellé tous nos élus municipaux et métropolitains sur la situation du Parc Henri Fabre, pour son parc à chiens, ses divers trafics nocturnes, la présence de SF et de l'état apparent de délabrement de l'Ecole Nationale de Danse de Marseille.

Cet été, les propriétaires de chiens semblent avoir été plus discrets, sous les ombrages et plus éloignés du trafic promeneurs, joggeurs et cyclistes.

Pour la sécurité nocturne et malgré quelques patrouilles, rien n'a changé.

Le campement SDF est toujours là, mais... on nous dit que ce n'est pas notre secteur, mais celui du CIQ voisin ! Pour comble, le SDF est sur une parcelle privée, donc sans possibilité d'intervention. Après investigation cette parcelle appartiendrait à la Mairie ??????

Ecole de danse : Promue "Architecture contemporaine remarquable"

Ne serait il pas temps de donner un coup de peinture à cet édifice qui vient



d'être labellisé par le Ministère de la Culture au mois de Septembre !

Nuisances de la vie quotidienne

Notre lettre R/AR du 16 juillet dernier à la Mairie centrale concernant les nuisances sonores de la Cabane des amis n'a reçu pour toute réponse... que l'accusé de réception de la Poste !

Les courriers concernant cet établissement parviennent-ils au maire ?

Nous ne baisserons pas les bras !

Fourrière :



C'est « l'Arlésienne » à Marseille et en particulier dans le 8° où il est très rare de la rencontrer !

Serions-nous trop éloignés de leur base la plus proche ?

Information - Culture

Exposition Marcoville

25 octobre 2025 - 8 mars 2026

Cathédrale Sainte-Marie-Majeure

La Major - Marseille



Clôturons agréablement notre soirée..



Prochaine réunion :

Lundi 8 décembre 2025



